

COMMUNE DE CAVILLARGUES

**16^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023
à 20 HEURES 30****Matière de l'acte : AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES
Nature de l'acte : 9.1 Autres domaines de compétences des communes**

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11+ 4 procurations

Date de convocation
Le 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Et le jeudi dix-neuf octobre à vingt heure trente,
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités
Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, LAVASTRE
Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, FRENE Éric, FRAC
Valérie, MATHIEU Pierre, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : FANTON Pascale procuration GAS Joëlle, JUSTAMOND
Mireille procuration FRAC Valérie, JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration
NADAL Laurent, ARNAUD Jérôme procuration LAVASTRE Norbert

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Renouvellement du contrat SACPA

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de marché de Prestations de Service de la
S.A.S SACPA concernant la capture, le ramassage et le transport des animaux errants sur la voie
publique.

La SACPA propose un marché du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027, reconductible 3 fois sans
que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Il présente également le coût de la prestation qui s'élèverait forfaitairement à 993,36 € hors taxes
(TVA en sus 20%), révisable à l'échéance annuelle.

Après avoir délibéré le conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DECIDE** de renouveler le marché de Prestations de Service de la S.A.S SACPA au 1^{er}
janvier 2024 (en annexe),
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature de tous les documents
afférents au dossier du marché de prestations de service de la SACPA.

Envoyé en préfecture le 20/10/2023
Reçu en préfecture le 20/10/2023
Publié le
Ainsi fait les jour, mois, ans susdits.
ID : 030-213000763-20231019-D2023_069-DE

Le Maire
Laurent NADAL

